

QUESTION ÉCRITE P-2001/07

posée par Kader Arif (PSE)  
au Conseil

Objet: Mise en place de systèmes d'alerte aux populations

Suite au Tsunami de décembre 2004, nombre d'intervenants politiques ont souligné le besoin de mettre en place des systèmes d'alerte aux populations afin de réduire les pertes humaines et le Parlement européen l'a également exigé dans une série de résolutions.

Le Conseil peut-il préciser, concernant les systèmes d'alerte aux populations pour tous les types de catastrophes (accident chimique, catastrophe naturelle ou technologique, acte terroriste, inondation, tremblement de terre, incendie de grande ampleur), quelles sont les actions prévues, avec quel budget et selon quel calendrier?